

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 janvier 2024

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents: M. FETIQUE Cyrille, M. LEONARD Vincent, M. SCHWARTZ Pierre, Mme JAOUAD Marie-Christine, M. SAUVEGET Nicolas, Mme DRUI Anne, MM. CONRAD Alexandre, DRUI Daniel, DRUI Philippe et WILSIUS Régis.

Absent : Mme ROHR Sophie sans excuses.

La séance débute à 19 heures 00. Le compte rendu de la réunion du 21 décembre 2023 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Nicolas SAUVEGET est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

001-2024 Validation des candidats à l'adjudication du lot de chasse n° 1 : Le maire fait la synthèse de la réunion 4 C qui s'est tenu ce même jour à 14 heures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide les candidatures de M. Bertrand LAUDWEIN et de M. Didier GUELLE à l'adjudication du lot de chasse n° 1 en date du mercredi 24 janvier 2024 à 17h à l'espace culturel et sportif Gabriel SCHATZ.

Monsieur Bertrand LAUDWEIN bénéficiera de son droit de priorité.

002-2024 Demande de location salle pour lotos du conseil de fabrique : Le maire fait lecture de la demande du président du conseil de fabrique datée du 02/01/2024 pour l'organisation de 2 lotos en date des 08 mars 2024 et 08 novembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide les dites locations pour un montant de 70 € par loto, hors frais de nettoyage. M. Vincent LEONARD ne prend pas part au vote.

003-2024 Utilisation du dépositaire pour une personne extérieure à la commune : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte un chèque d'un montant de 30 € correspondant à la mise à disposition du dépositaire pour le décès d'une personne extérieure à la commune.

004-2024 Remboursement de caution locative : Le maire rappelle la délibération du 13 mars 2021. Il explicite le détail de l'état des lieux de sortie du logement sis 18, rue Nationale 1^{er} étage sud en date du 28 décembre 2023. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide le remboursement de la caution initiale de 365 € à Mme Agnès MEYER.

Divers et communication : Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- Affaissement du sol chez un particulier rue de la Forêt – RDV le 09/01/2024 avec DDT METZ et BRGM.
- Nomination estimateur des dégâts des gibiers rouges lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

La séance est levée à 19 heures 20.

Publié le 09 janvier 2024.

Le maire

Cyrille FETIQUE

